

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

2 518 380

(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 82 01430**

(54) Perfectionnement aux étuis en maroquinerie pour machines à calculer du type « carte ».

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 45 C 11/24.

(22) Date de dépôt ..... 29 janvier 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 25 du 24-6-1983.

(71) Déposant : ETABLISSEMENTS ZYGUEL. — FR.

(72) Invention de : Charles Zyguel et Bernard Zyguel.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : André Lemonnier, conseil en brevets,  
4, bd Saint-Denis, 75010 Paris.

Perfectionnement aux étuis en maroquinerie pour machines à calculer du type "carte".

La présente invention concerne les étuis protecteurs en maroquinerie destinés à maintenir et protéger les machines à calculer miniatures de faible épaisseur dites cartes.

5 Ces machines à calculer présentent comme caractéristique que pratiquement toute la surface supérieure de leur boîtier est occupée par la fenêtre d'affichage et par les touches du clavier. Il n'est donc pas possible de les maintenir dans un article de maroquinerie, tout en permettant d'agir sur 10 les touches du clavier, en utilisant une ou des bandes, en général en un matériau transparent, formant ponts au-dessus de la machine. En effet ces bandes se déforment en raison de leur étroitesse et elles ne peuvent, comme cela était le cas avec les premières machines de ce type qui étaient 15 de plus grande surface, être engagées sur les zones de bordure de la face frontale de la machine, les touches étant beaucoup trop voisines du bord.

La présente invention a pour but de pallier cette difficulté.

L'invention est basée sur l'observation que la face dorsale du boîtier de ces machines est presque toujours réalisée par une fine tôle d'acier ou d'un alliage magnétique.

5 En conséquence et conformément à l'invention, on garnit au moins une partie de la surface de l'étui en maroquinerie sur laquelle doit être maintenue la machine à calculer d'une couche d'un matériau magnétique.

10 De préférence cette couche de matériau magnétique est constituée par une feuille mince de caoutchouc magnétique d'un type couramment vendu dans le commerce, par exemple sous la marque "FLEXAM'R". La feuille ou les éléments de feuille peuvent être collés ou cousus sur les pièces constitutives 15 de l'article de maroquinerie ou sur une plaque insérable dans un compartiment à fenêtre de l'article de maroquinerie, le cadre de la fenêtre délimitant la surface sur laquelle est appliquée la machine à calculer.

20 De préférence et pour assurer un meilleur maintien en place de la machine à calculer, la surface de l'étui sur laquelle elle vient s'appliquer est entourée, au moins partiellement, par un cadre ou bourrelet en saillie dont l'épaisseur peut atteindre jusqu'à l'épaisseur de la machine à calculer. Ce 25 cadre ou bourrelet peut être limité à un U ou à un C pour faciliter la saisie de la machine lorsqu'on désire la retirer de l'étui pour changer la pile ou autre.

Dans le cas d'une machine à calculer dont le boîtier est 30 en un matériau non magnétique, une feuille mince de matériau ferritique peut être collée sous au moins une partie de la surface dorsale du boîtier venant en coïncidence avec la couche de matériau magnétique.

35 On décrira ci-après un exemple de réalisation d'un étui en maroquinerie pour machine à calculer, conforme à l'invention, avec référence au dessin ci-annexé dans lequel :

La figure 1 est une vue en plan, avec arrachement partiel de la machine à calculer, de l'étui ouvert et la figure 2 est une vue en coupe par II-II de figure 1.

5

Dans les dessins 1 désigne la machine à calculer qui n'a pas été coupée dans la figure 2, 2 la fenêtre d'affichage et 3 les touches du clavier. 4 désigne d'une manière générale l'étui en maroquinerie du type portefeuille à deux volets, 10 1'un 4a sur lequel est fixée la machine à calculer et l'autre 4b rabattable pour recouvrir la machine et sur lequel est réalisé un bloc-note 5.

Le volet 4a comporte un cadre périphérique en relief 6 qui, 15 dans le mode de réalisation illustré, a une forme en C de manière à laisser libre un dégagement 7 pour saisir et extraire plus facilement la machine à calculer du logement réalisé à l'intérieur de ce cadre. Dans le fond du logement est fixée, par exemple collée, une plaque 8 en un matériau magnétique 20 notamment une feuille mince de caoutchouc magnétique.

Le mode de réalisation ci-dessus décrit est susceptible de recevoir de nombreuses modifications, la plaque magnétique 8 pouvant être collée ou fixée de toute autre manière sur 25 une plaquette de plus grand format engagée de façon amovible sous les bandes formant le cadre 6 et la machine à calculer 1 pouvant, dans le cas où le matériau de la face dorsale de son boîtier est amagnétique, être munie, par collage ou autrement, sur sa face dorsale, d'une couche ferritique.

Revendications.

1. Un étui en maroquinerie pour une machine à calculer du type carte,  
caractérisé en ce qu'au moins une partie de la surface de l'étui en maroquinerie sur laquelle doit être maintenue la machine à calculer est revêtue d'une couche d'un matériau magnétique.

2. Un étui en maroquinerie pour machine à calculer selon la revendication 1,  
caractérisé en ce que la couche de matériau magnétique est constituée par une feuille mince de caoutchouc magnétique.

3. Un étui en maroquinerie pour machine à calculer selon la revendication 2,  
caractérisé en ce que la feuille de matériau magnétique est collée ou cousue sur les pièces constitutives de l'article de maroquinerie.

4. Un étui en maroquinerie pour machine à calculer selon l'une quelconques des revendications 1 à 3,  
caractérisé en ce que la feuille de matériau magnétique est fixée sur une plaque insérable dans un compartiment à fenêtre de l'article de maroquinerie, le cadre de la fenêtre délimitant la surface sur laquelle est appliquée la machine à calculer.

25

5. Un étui en maroquinerie pour machine à calculer selon l'une quelconque des revendications 1 à 4,  
caractérisé en ce que la surface sur laquelle vient s'appliquer la machine est entourée, au moins partiellement, par un cadre ou bourrelet en saillie dont l'épaisseur peut atteindre jusqu'à l'épaisseur de la machine à calculer.

6. Un étui en maroquinerie pour machine à calculer selon la revendication 5,  
caractérisé en ce que le cadre ou bourrelet est limité à

5  
un U ou à un C.

7. Un étui en maroquinerie pour machine à calculer selon l'une quelconque des revendications 1 à 6,  
5 caractérisé en ce que, dans le cas d'une machine à calculer dont le boîtier est en un matériau non magnétique, une feuille mince de matériau ferritique peut être collée sous au moins une partie de la surface dorsale du boîtier venant en coïncidence avec la couche de matériau magnétique.

1/1

Fig:1

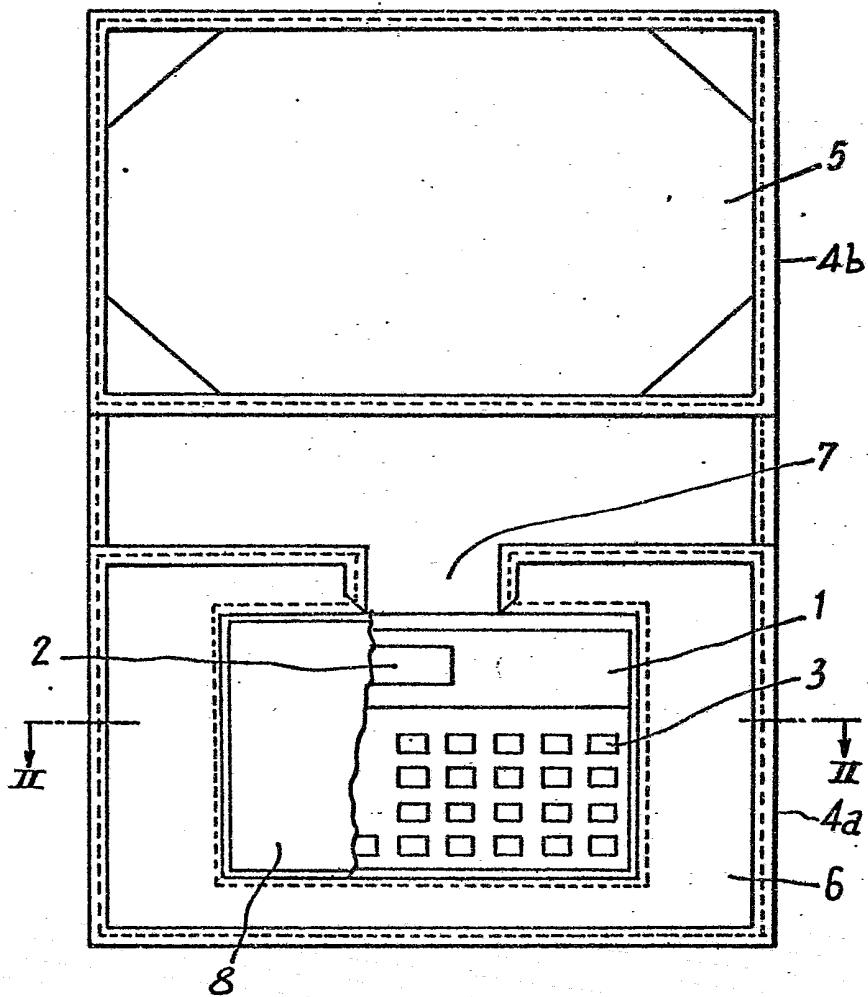


Fig:2

